

## INFORMATION GENERALE - Etat de la situation au 20.03.2020, 14h10

Bonjour,

Quelques dernières informations avant le week-end, si vous le permettez :

### 1. Vacances des collaborateurs

Certaines entreprises ayant interdit à leurs collaborateurs de prendre des vacances jusqu'à nouvel avis, vous avez été nombreux à vous interroger par rapport à ce qui était préconisé à la Cité du Genévrier. Voici donc ce que nous pouvons dire à ce sujet :

- **Il nous semble prématuré, aujourd'hui, d'interdire** à nos collaborateurs de prendre des vacances. Nous avons en effet encore un peu de marge par rapport aux ressources à disposition, et ce grâce entre autres à la présence de remplaçants, de MSP et de thérapeutes sur les groupes. De plus, la crise allant probablement durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois, il est également indispensable que certains collaborateurs puissent prendre leurs vacances, ne serait-ce que pour se ressourcer.
- La solution que nous proposons donc est **un traitement individuel de chaque demande, avec discernement**, à discuter avec son responsable hiérarchique.
- Idem pour celles et ceux qui souhaiteraient renoncer à prendre des vacances prévues, en raison par exemple de l'annulation d'un billet d'avion.
- Une fois de plus c'est ce que nous pouvons dire **aujourd'hui**. Il est possible que dans quelques jours/semaines une aggravation de la situation nous pousse à prendre d'autres mesures. Merci de votre compréhension.

### 2. Communiqués postés sur le site internet

- Nous vous rappelons que tous les communiqués (à l'attention des parents et des collaborateurs) sont publiés sur la page de garde de notre site internet ([www.cite-du-genevrier](http://www.cite-du-genevrier.ch)).
- Nous avons publié ce matin un troisième **communiqué à l'attention des parents**, dont la chose la plus importante concerne le retour éventuel des résidents à domicile. Dans un premier temps, nous avons communiqué que les parents qui accueilleraient leur enfant durant le week-end étaient priés de les garder à domicile les 14 jours suivants. Aujourd'hui et au vu de la situation, nous avons décidé d'étendre cette période de garde à domicile **jusqu'à la fin de la crise**, et ce afin d'éviter de contaminer les autres résidents et le personnel. Nous invitons donc les groupes de vie à rendre attentifs les parents par rapport à cette nouvelle prescription, et surtout aux conséquences qu'elle implique.

### 3. Ouverture service infirmier durant le week-end

Nous vous rappelons que le service infirmier sera ouvert tous les week-ends durant cette crise, et ce de 7h à 18h.

### 4. Attestations employeurs (cf info de ce matin)

Elles seront déposées dans vos boîtes à lettres de la réception plus tôt que prévu, c'est-à-dire à 15h déjà. Merci infiniment aux RH pour leur collaboration rapide et efficace !

Voilà, je pense (j'espère !!!) que c'est tout pour aujourd'hui.

Encore merci pour tout et courage à celles et ceux qui travaillent ce week-end.

Bien à vous.

Fondation Eben-Hézer  
Cité du Genévrier  
**Anne Briguet**  
Membre de la Direction  
Adjointe de direction &  
resp. de la communication  
1806 St-Légier  
021/925.23.02